



Conclusions du Colloque

« Savoirs et expertises dans les débats sur les questions hydrauliques, les projets et leur mise en œuvre »

Monica Cardillo¹, Denis Cœur², Joanna Guerin³, Arthur Jobert⁴, Evelyne Lyons¹, Marc-Antoine Martin¹, Pierre-Louis Viollet⁵

¹ Académie de l'Eau

² ACTHYS et SHF

³ INRAE

⁴ EDF R&D

⁵ Société Hydrotechnique de France, animateur du réseau et président du comité de pilotage du colloque

Le colloque était organisé par le réseau « les sciences humaines et sociales et les enjeux de l'eau », porté par la Société Hydrotechnique et France et l'Académie de l'Eau. Son organisation a reposé sur la logistique humaine et logicielle de la SHF. Il s'est tenu par vidéo le 9 février 2021, au cours d'une demi journée dense en informations et débats, avec 11 exposés et communications, auxquels s'est ajoutée la remise du prix Pierre Massé décerné annuellement par la SHF. Ces présentations ont été regroupées en deux sessions.

1. Session 1. Les savoirs et l'expertise dans les débats et la mise en œuvre des projets hydrauliques.

La première session concernait les savoirs et l'expertise dans les débats et la mise en œuvre des projets hydrauliques. Les six communications de cette session ont permis de présenter une palette de recherche montrant la complexité des dynamiques d'appropriation, d'usage et de diffusion de savoirs lors de débats autour de projets ou de politiques hydrauliques. En effet, loin de se résumer à une opposition entre sachants et non-sachants, qu'il s'agisse d'une situation de controverses ouvertes ou dans des situations d'anticipation des risques (plan de prévention) la mise en œuvre concrète des politiques de l'eau pose souvent la question de la mise en concurrence de savoirs. Les communications présentées illustrent notamment des tensions entre des savoirs experts et des « savoirs territoriaux » ou encore des tensions liées à l'apparition de disciplines nouvelles ou à la réactivation de savoirs anciens. Un des grands enjeux devient alors de rendre visible et lisible par les parties prenantes les apports de ces savoirs. La question des représentations « partageables » des savoirs (par exemple sous forme de cartes), et des arènes de discussion les plus appropriées, traverse ainsi plusieurs communications.

La communication de Silvia Flaminio, (Université de Lausanne) pose la question de l'intervention de savoirs nouveaux. Elle portait sur l'analyse ex-post de l'abandon de deux projets de barrages abandonnés dans les années 1980, l'un à Loyettes, dans le département de l'Ain, l'autre à Gordon-below-Franklin en Tasmanie (Australie). Lors des débats accompagnant l'étude d'impact, les opposants ont mis en avant des savoirs nouveaux pour ce champ technique : respectivement la géomorphologie fluviale et l'archéologie. La recherche montre alors l'équilibre délicat que cherchent les scientifiques dans la controverse. Ils adoptent différentes formes d'engagement dans le conflit, tout en essayant de protéger leur réputation d'impartialité.

A la SNCF, dans la foulée de la Directive Cadre Inondations de 2007, de nouveaux moyens de diffusion interne du savoir historique sur les inondations s'avéraient nécessaires. En effet aujourd'hui les savoirs hydrauliques ne servent plus seulement au service Ingénierie pour dimensionner les nouveaux remblais, mais, lors de chaque inondation majeure, pour améliorer la réponse de crise du personnel d'exploitation qui n'a plus la même connaissance vernaculaire du terrain. Cicely Pams-Capoccioni a présenté le travail de réactivation de savoirs anciens entrepris à partir des riches archives internes, selon les méthodes scientifiques des historiens, avec une visualisation adaptée des banques de données. Ces mêmes méthodes d'exploitation des archives serviront ensuite pour gérer le risque associé aux cavités souterraines dans une autre région. Par le partage de ses données, la SNCF fortifie aussi son intégration territoriale en répondant à des demandes externes de plus en plus fréquentes, tout en témoignant d'une « volonté de retrouver sa place dans la communauté hydraulique ». Ce travail illustre la dimension de « mise en forme » et de capitalisation nécessaire pour que les savoirs contribuent utilement aux débats.

La question de la mise en forme et en visibilité de savoirs experts est également présente lorsqu'il s'agit « d'équiper » les parties prenantes pour mener des débats constructifs, surtout quand il s'agit de gérer le risque lié à des événements rares, ou des ressources invisibles comme les nappes d'eau souterraines.

Charles de Godoy-Leski et Denis Salles (INRAE) analysent la controverse des champs-captants des Landes situés à l'Ouest de Bordeaux. Ce projet, destiné à sécuriser l'alimentation de la métropole, a suscité l'inquiétude des forestiers, qui redoutent une baisse des nappes nuisible aux pins. Ici, pour montrer la vulnérabilité de la métropole bordelaise, il importe de pouvoir expliciter visuellement tant la disposition du système aquifère souterrain, que ses relations avec les eaux superficielles, cause de pollution saline possible. La contestation locale a porté sur le paramétrage et les incertitudes des modèles hydrogéologiques (la baisse de nappe prévue était d'abord de 1,70m, puis de 14cm dans un nouveau calcul). Dans cette controverse, les savoirs vernaculaires des forestiers, comme ceux du centre régional de Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI), pourtant compétent en hydraulique, sont difficilement entendus face à l'expertise centrale du BRGM. Au-delà de discussions sur le coût des travaux et les perspectives de compensations financières, c'est du côté de l'ingénierie écologique que se trouve peut-être une solution, avec des techniques de drainage forestier qui pourraient améliorer la réalimentation naturelle de la nappe. En tout état de cause c'est la nécessité d'un débat ouvert entre des intérêts divergents que les travaux soulignent et permettent d'alimenter.

C'est le même défi d'alimenter une réflexion nécessaire mais difficile dont rend compte Céline Perherin, du CEREMA, dans sa communication sur l'étude des conditions de réalisation de la cartographie d'aléa concernant les zones côtières exposées au risque de submersion ou de recul du trait de côte. Les attitudes et réactions des diverses parties (services de l'Etat, bureaux d'étude, élus et services techniques des collectivités, populations avec leurs groupements d'intérêts), face à la technicité de la question, sont analysées. Leur évolution, au fil de la démarche d'élaboration conjointe de la cartographie réglementaire, montre la difficile progression vers des savoirs « hybrides » combinant connaissances territoriales et expertes. Si les critères déterminant le risque acceptable (en termes de fréquence de l'aléa d'une certaine gravité) ne sont pas débattus directement avec la population, les élus qui la représentent évoluent entre négation du risque et défense des enjeux patrimoniaux locaux. L'enjeu est donc de résoudre des tensions entre des savoirs par des formes de co-construction, sans pour autant esquiver des choix difficiles.

Dans le même esprit de co-construction et d'attention aux pratiques concrètes d'échanges entre experts et parties prenantes, la recherche présentée par Corinne Curt, de l'INRAE portait sur la notion d'acceptabilité des infrastructures. Un travail bibliographique a permis de recenser et classer de multiples facteurs susceptibles d'intervenir comme leviers ou freins à l'acceptation. La recherche appliquée visait ensuite à évaluer, prévoir et améliorer l'acceptation des aménagements destinés à diminuer le risque pluvial en milieu urbain ; elle s'appuie sur l'analyse d'argumentaires, et sur des enquêtes menées auprès de populations concernées par de telles implantations. On constate ainsi que le risque pluvial est souvent mal perçu a priori par les bénéficiaires des aménagements. Ces expérimentations permettent aux riverains de visualiser les aménagements prévus et d'en améliorer

l'acceptabilité. Les premiers résultats d'analyses des pratiques dans les métropoles d'Aix-Marseille, Strasbourg, et Lyon ouvrent par ailleurs la voie à de nouvelles méthodes de communication sur les risques.

L'ensemble des communications de cette session très riche, et le débat qui en a suivi ont bien illustré l'un des fils rouges des travaux présentés dans le cadre du réseau « sciences humaines et sociales et enjeux de l'eau » : la recherche en sciences sociales dans le domaine de l'eau est essentiellement une **recherche appliquée**. Les travaux présentés essaient d'amener une contribution directe à la **compréhension et à la résolution des tensions entre partie prenantes** sur la bonne gestion des enjeux de l'eau. Cette rencontre devrait ainsi nous inciter à poursuivre dans une réflexion sur **le rôle et les apports des savoirs sur la société et les rapports sociaux à une meilleure gouvernance de l'eau**.

2. Session 2. La co-construction des décisions et la prise en compte des incertitudes.

Les différentes interventions de la deuxième session ont souligné combien la co-construction des décisions était à la fois une aspiration forte qui répondait à un besoin de renouvellement dans la gestion collective de l'eau, et en même temps une difficulté : difficulté à la fois d'ordre structurelle et culturelle. Les anciens dispositifs résistent et les nouvelles pistes se heurtent à la complexité de leur mise en œuvre. L'expertise est mobilisée tout azimut dans de multiples registres, à des fins à la fois scientifiques et administratives. L'enjeu sous-jacent est de fait politique car l'expertise s'exprime toujours à l'intérieur d'une scène de pouvoir qu'elle contribue à structurer.

L'émergence de l'hydrogéologie en France et en Inde est un bon exemple de ce point de vue (Gaia Lassaube, Centre Emile Durkheim, Institut Français de Pondichéry). L'entrée en scène des eaux souterraines dans le domaine agricole et industriel est intimement liée à l'émergence d'un corps spécialisé de scientifiques et d'ingénieurs (cf. forages profonds). Une expertise naît qui transforme les dispositifs anciens d'approvisionnement et le jeu des acteurs.

Suivre les modalités historiques de ces transformations est une manière de déconstruire les modèles socio-techniques en place. Et co-construire c'est peut-être d'abord cela : se donner les moyens de radiographier les systèmes en place, mesurer les héritages. C'est ce que nous donne à voir l'analyse séculaire du système d'irrigation de la basse vallée de la Têt à travers la charte de 1400 et ses suites (Thierry Ruf, IRD Montpellier, UMR Sens). On soulignera à ce propos combien le difficile compromis établi entre usagers et autorité publique fut remis en cause quelques années plus tard par une crue catastrophique.

Le travail de diagnostic est plus complexe quand il s'agit de sonder la qualité des savoirs mobilisés à l'intérieur des processus de décision. De ce point de vue, l'enquête HyGrec menée sur l'expertise des connaissances de l'aléa inondation, rappelle combien la qualité finale du pilotage administratif des savoirs doit à l'expérience du maître d'ouvrage (Rémi Barbier & Catherine Charpentier, ENGEES et CNRS, Strasbourg). Ainsi, dans le champ de la gestion opérationnelle, la dimension humaine, comme les méthodes du *knowledge quality assessment*, seraient à même de performer, ou de réguler, la production des savoirs techniques. Non sans embrasser toute la complexité des systèmes d'acteurs et des processus et objets de médiation, comme nous le rappelle l'exemple du projet territorial de l'eau sur le bassin de la Sèvre niortaise (Solène Laloux, CACG). Les multiples expertises se déploient dans le temps et l'espace de manière chaotique en fonction des objets (protocoles, diagnostics agro-environnementaux, scénarios d'aménagement, modélisations, ...) avec des blocages, des boucles de rétroaction, etc.

Comment alors dépasser le mur de la complexité et des incertitudes ? Les expertises sont aussi nombreuses que les experts, elles s'affrontent, nourrissent les points de vue. Elles jouent leur rôle de savoir opératoire. Mais au bout du chemin, la réalité apparaît souvent plus fragmentée que jamais. Il y a là du point de vue des sciences humaines et sociales un enjeu qui renvoie à celui du sens de l'action publique. La plupart des interventions de cette session ont souligné, de manière explicite ou implicite, la place à redonner à l'histoire au sens de récit intégrateur. Replacer les savoirs et l'exercice de

l'expertise dans un contexte plus large, en lien avec l'histoire des sciences, des métiers. En lien aussi avec l'histoire des lieux, des milieux et des sociétés qui les transforment.

3. Conclusions

Au terme du colloque, il semble possible de retenir les quatre points principaux suivants :

3.1 Les neuf communications présentées ont montré une grande **pluralité des savoirs** : savoirs scientifiques (sciences exactes, humaines, sociales comme la sociologie, l'histoire, l'archéologie, sciences économiques, politiques, sciences de l'information et de la communication, la linguistique...), savoirs techniques, savoirs juridiques, savoirs traditionnels ou empiriques, savoirs locaux/territoriaux. Ceux-ci renvoient :

- aux conditions de leur production, notamment les cadres et contextes politiques, institutionnels et opérationnels, et aux inégalités territoriales et sociales qui y sont attachées,
- aux cloisonnements fréquents entre les porteurs de ces savoirs et entre savoirs concurrents (exemple de conflits entre l'approche archéologique et les contraintes de gestion d'un projet).

L'approche historique, parce qu'elle interroge le temps long des processus naturels et humains, permet une lecture qui contribue à la compréhension de la « complexité » des questions hydrauliques, des projets et de leur mise en œuvre, et elle donne du sens aux évolutions et transformations, bénéfiques ou non.

Concernant les **expertises/contre-expertises** : elles reposent sur des compétences, des savoirs en perpétuelle évolution et sur la formation des experts. Ces expertises combinent des savoirs au service d'objectifs et d'actions ciblés, commandités par certains acteurs dont la **légitimité** est questionnée. La recherche des faits selon des principes rationnels et transparents doit être à l'origine des savoirs. Partie intégrante de notre système démocratique, la controverse entre expertises concurrentes doit trouver des lieux adéquats d'expression, afin qu'au terme de débats menés en toute transparence, l'intérêt général l'emporte.

Dans cette perspective, tous les exemples présentés ont mis en évidence des problématiques de rapports sociaux, de gouvernance anticipative, de droit, et la nécessité, dans un contexte de très forte pression sur les milieux et la ressource, de promouvoir des démarches de co-construction. Face à un patrimoine commun sous tensions, co-construire, travailler ensemble à la définition d'objectifs raisonnables est une priorité. L'expertise collective au sein de la communauté scientifique emprunte ce chemin comme mentionnée dans le cas du GIEC. De fait, derrière ces constats, c'est bien **le politique** qui est questionné. Comment interpréter alors le déficit de « récit politique » si ce n'est comme un constat d'échec face aux besoins de redonner du sens aux projets communs ? Ceci est notamment important dans les situations de contradictions entre valeurs, par exemple quand le besoin de développement local des territoires induisant des besoins nouveaux en eau et en infrastructures entre en conflit avec l'objectif de réduction des prélèvements dans l'environnement et de conservation de celui-ci.

3.2 Les exemples présentés ont montré la **diversité des situations** dans le temps, du XV^{ème} au XXI^{ème} siècle, et dans les géographies ; ils questionnent le dépassement des intérêts individuels pour un intérêt commun dans le contexte de rapports sociaux de force ou par le dialogue ou les deux. Cela justifie le **rôle médiateur ou régulateur d'un acteur porteur du bien commun**, qui n'est pas nécessairement une entité régaliennne soucieuse de cohérence, mais une entité légitime reconnue. Des lieux de véritable médiation en marge des espaces officiels, pour dialoguer entre les parties prenantes incluant les jeunes générations, sont à inventer.

Il a été évoqué que les ingénieurs formés à la culture des sciences exactes ne sont pas toujours les mieux placés **pour construire les compromis** et être en position de neutralité face à des expressions émotionnelles compréhensibles. **La surenchère d'expertises peut être contreproductive**, lorsqu'elles ne sont pas en accord visible avec les savoirs empiriques locaux. Il peut y avoir une contradiction entre le niveau élevé d'exigence sur la qualité des expertises et la lisibilité et la compréhension de ses résultats. **La production de « modèles scientifiques » de plus en plus perfectionnés afin d'être le plus représentatifs possibles, peut rendre leurs conclusions de**

moins en moins lisibles. Les savoirs hybrides, combinant de façon visible les expertises scientifiques et les savoirs locaux pourraient être développés (un exemple en a été présenté par Gabrielle Bouleau, INRAE).

Les exemples ont mis en avant la question des objets issus des expertises, illisibles au grand public, ou des décisions à prendre en situation d'**incertitude**. Incertitude ne veut pas dire inaction ou malaction, au contraire, les sciences y compris SHS sont plus que jamais nécessaires pour échapper aux discours simplistes et partisans. Soulignons ici l'absolue nécessité de réinvestir le temps long des processus naturels et humains et d'en donner un récit qui éclaire les faits, les causes et responsabilités à l'origine des situations présentes.

3.3 Il s'agit là d'enjeux d'éducation, notamment pour ce qui est de l'environnement, de formation, de pédagogie, d'acceptabilité cherchant à éviter l'écueil des **peurs irrationnelles** parmi élus et citoyens, de communication appropriée, notamment sur les risques, et de confiance en ceux qui en sont en charge. Pour cela, nous devons sans doute renouveler nos concepts, méthodes et outils (par exemple des cartographies compréhensibles) qui permettent aussi l'émergence d'innovations et d'éventuelles ruptures nécessaires en donnant, par exemple, une place plus grande à l'histoire environnementale dans les programmes ; les interdisciplinarités et transdisciplinarités, incluant le champ juridique, sont à développer ; les expériences de **démocratie citoyenne ou participative** telle qu'évoquée en introduction par Jean Jouzel, peuvent être utiles et y contribuer.

3.4 Compte tenu de l'importance de ces sujets, notamment pour les nouvelles générations, les sociétés savantes, indépendantes comme la SHF ou l'Académie de l'Eau, ont un rôle essentiel pour **prôner les approches scientifiques** couplées à une **démarche humaniste** dans un contexte général de foisonnement d'informations tout azimut. **Reste à enclencher les processus**, incluant les prises de conscience, **qui permettront ces approches** et en accepter les temps requis, qui peuvent parfois être longs.

Les colloques de 2018 et 2019 portaient sur « *Les SHS et les enjeux de l'eau* », et sur « *Comment les tensions sur l'eau conduisent-elles à en repenser la gouvernance* », ce présent colloque ciblé sur les « *savoirs et expertises* » a démontré qu'il y a encore **beaucoup de sujets à approfondir, à éclairer**.

Il y a donc matière pour un prochain séminaire du réseau « les SHS et les enjeux de l'eau » qui pourrait se tenir en 2022.



Séminaire - 9 février 2021

« E-colloque »

Sciences Humaines & Sociales et les enjeux de l'Eau

« **Savoirs et expertises dans les débats sur les questions hydrauliques, les projets et leur mise en œuvre** »



Contexte

Un premier séminaire du réseau « Sciences Humaines et Sociales pour les questions de l'eau (octobre 2018) avait abordé les questions de gouvernance de l'eau en situation de tension sur la ressource, de gestion humaine du risque inondation, et d'intégration des sciences sociales dans les études de projets hydrauliques. Le séminaire de novembre 2019 est revenu de manière plus ouverte sur les liens entre tensions sur l'eau et gouvernance.

Ce nouveau séminaire, concerne la place des savoirs, des expertises et des experts dans les projets hydrauliques.

Un enjeu important pour les projets hydrauliques est la capacité de construire des co-décisions participatives, à l'échelle territoriale adaptée. L'actualité montre par ailleurs à quel point la place des experts dans la prise de décision publique mérite d'être discutée.

Pour ce faire, et dans un contexte où la contestation des expertises est fréquente, la question des confrontations et de la collaboration des expertises est cruciale : les expertises des institutions de différentes disciplines (hydrologie ou mécanique, sciences sociales) ou provenant de différentes régions (pour les projets de grande échelle ou transfrontaliers) ; mais aussi les expertises des personnes ou des associations, notamment au niveau local, souvent porteuses de données et de savoirs locaux, et marquées par des aspects historiques et culturels. Le transfert des savoirs au grand public est également une question importante, notamment dans un contexte où internet favorise le développement des rumeurs

Le développement des expertises est lié à notre histoire politique et scientifique. Le regard de l'Histoire doit donc être invoqué pour éclairer ces questions, tant sur la genèse de l'expertise institutionnelle à partir du XVIII^{ème} siècle, que sur le retour d'expérience que l'on peut avoir des projets hydrauliques passés. A côté de l'histoire, d'autres approches disciplinaires allant de la sociologie à l'anthropologie ou aux sciences politiques et théories du changement sont naturellement concernées

Ce nouveau séminaire privilégie les approches construites à partir d'exemples concrets de **projets hydrauliques, projets pouvant être de toutes sortes et répondant à des besoins urbains, agricoles, industriels, production de biens communs (transports, énergie), sociétaux, sécurité des biens ou des personnes, résolution des problèmes de tensions sur l'eau.**

PROGRAMME

14h00 Ouverture de plateforme de e-colloque, par le président du Comité d'organisation, Pierre-Louis VIOLLET (SHF)

14h03 Modalités pratiques d'utilisation de la plateforme de e-colloque, Carole PAPLOREY (SHF)

14h05 Conférence invitée : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Jean JOUZEL, GIEC-CEA

14h20 **SESSION 1 : LES SAVOIRS ET L'EXPERTISE DANS LES DÉBATS ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS HYDRAULIQUES**

Présidence : Evelyne Lyons (Académie de l'Eau) et Arthur Jobert (EDF)

ANTICIPATION TERRITORIALE ET SAVOIRS CONCURRENTS : LA CONTROVERSE DU CHAMP CAPTANT DES LANDES-DU-MEDOC (GIRONDE)

de GODOY LESKI Charles, DUPUY Alain, SALLES Denis, UR ETBX, INRAE, ENSEGID

e-mail : charles.de-godoy-leski@inrae.fr

EXPERTISES ET SAVOIRS PEUVENT-ILS MENER À L'ABANDON DE PROJETS DE BARRAGES ? L'EXEMPLE DES CONTROVERSES DE LOYETTES (RHÔNE, FRANCE) ET DU GORDON-BELOW-FRANKLIN (GORDON, AUSTRALIE)

FLAMINIO Silvia, Institut de géographie et durabilité – Université de Lausanne, Géopolis, Suisse, UMR 5600 Environnement Ville Société – Université de Lyon, ENS de Lyon

e-mail : silvia.flaminio@unil.ch

VERS UN DIAGNOSTIC PARTAGE DES CARTES D'ALEA SUBMERSION MARINE ET REcul DU TRAIT DE COTE

PERHERIN Céline, Cerema, Direction Eau, mer et fleuves

e-mail : celine.perherin@cerema.fr

QUELLE EXPERTISE POUR METTRE AU PRESENT LES DONNEES HISTORIQUES SUR LES INONDATIONS AYANT IMPACTE LE SYSTEME FERROVIAIRE ? LA DÉMARCHE DHI AVENIR À SNCF

PAMS CAPOCCIONI Cicely, CŒUR Denis, SIDURON Amélie ; SNCF Réseau, ACTHYS-Diffusion

e-mail: cicely.pams@reseau.sncf.fr

MOBILISATION D'EXPERTISES MULTI-ACTEURS POUR EVALUER ET AMELIORER L'ACCEPTABILITE DES INFRASTRUCTURES PAR LES RIVERAINS – APPLICATION AUX INFRASTRUCTURES DE GESTION DES INONDATIONS ET DES EAUX PLUVIALES

CURT Corinne, SCHLEYER-LINDENMANN Alexandra, WEREY Caty, DI MAIOLO Pascal, GUIGNARD Séverin, MEISTER Anthony , PARES Nelly, TAILLANDIER Franck, TRICOT Anne, UMR RECOVER (INRAE, Aix-Marseille Université), UMR ESPACE (CNRS, Avignon Université, Université Côte d'Azur) – UMR GESTE (INRAE, ENGEES)

e-mail : corinne.curt@inrae.fr

➤ 15h35 Discussion sur l'ensemble des papiers du thème 1

➤ 16h05 Pause

- 16h15 Brève présentation de la lauréate du prix Pierre Massé 2019 : Silvia Flaminio pour sa thèse : *(Se) représenter les barrages : (a)ménagement, concessions et controverses.*

16h20 Conférence invitée : MOTIFS ENVIRONNEMENTAUX : SCIENCE ET POLITISATION DE L'ENVIRONNEMENT, *Gabrielle BOULEAU, INRAE*

16h35 **SESSION 2 : LA CO-CONSTRUCTION DES DÉCISIONS ET PRISE EN COMPTE DES INCERTITUDES**

Présidence : Denis Coeur (ACTHYS Diffusion) et Monica Cardillo (Académie de l'Eau)

PRODUIRE ET PROTEGER UNE RESSOURCE CACHEE. ANALYSE COMPAREE FRANCE-INDE DE LA CONSTITUTION DES EAUX SOUTERRAINES EN DISCIPLINE ET METIER AUX PRISES AVEC DES ENJEUX CONTRADICTOIRES,

LASSAUBE Gaia, Centre Émile Durkheim, Institut Français de Pondichéry (Inde)

e-mail : gaia.lassaube@gmail.com

LA CHARTE DU ROI MARTIN DE L'AN 1400 ET SA TRANSPOSITION EN L'AN 2000 : ANALYSE D'UN TEXTE DE CONVENTION ENTRE PARTIES PRENANTES DES CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS L'IRRIGATION DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

RUF Thierry, IRD Montpellier, UMR SENS

e-mail : thierry.ruf@ird.fr

COMMENT APPRECIER LA QUALITE DES SAVOIRS D'ACTION PUBLIQUE ?

CONTRIBUTION A PARTIR DES MODELISATIONS D'ALEAS EN GESTION DU RISQUE INONDATION

BARBIER Rémi, & CHARPENTIER Isabelle, ENGEES, UMR GESTE, Strasbourg, CNRS, UMR ICube, Strasbourg,

e-mail : remi.barbier@engees.unistra.fr

LE PROJET DES RESERVES EN EAU COLLECTIVES SUR LE BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE

LALOUX Solène, CACG

e-mail : s.laloux@cacg.fr

17h40 Discussion sur les papiers - thème 2

18h10 Conclusion : *Marc-Antoine MARTIN (Académie de l'Eau)*

18h15 Fin du séminaire

Comité de pilotage

- | | |
|---|---|
| + Mathieu Brugidou (EDF- R&D) | + Ahmed Khaladi (CNR) |
| + Monica Cardillo (Académie de l'Eau) | + Michel Lang (INRAE-SHF) |
| + Denis Cœur (ACTHYS) | + Evelyne Lyons (Académie de l'Eau) |
| + Sara Fernandez (ENGEES) | + Marc-Antoine Martin (Académie de l'Eau) |
| + Philippe Gourbesville (Polytech Nice) | + Carole Paporey (SHF) |
| + Joanna Guerrin (INRAE) | + Neda Sheibani (SHF) |
| + Arthur Jobert (EDF- R&D) | + Pierre-Louis Viollet (SHF- Animateur) |

Partenaires



Co-organisateurs

L'Académie de l'Eau est un centre, autonome et international, de réflexion et de proposition transdisciplinaire, intersectoriel et prospectif pour améliorer la gestion des ressources et des usages de l'eau, en France et à l'étranger. Depuis sa création, il y a une vingtaine d'années, par le Professeur Jean DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, elle s'est beaucoup impliquée, en partenariat notamment avec l'UNESCO et avec l'Académie des Sciences d'Outre-mer, dans la prise en compte de la dimension socio-culturelle de l'eau dans toute sa diversité.

SHF (Société Hydrotechnique de France) est une association scientifique, créée en 1912. Au fil des années, ses missions ont évoluées, et aujourd'hui, la SHF se présente comme une société mi-savante, mi-technique : elle est un lieu de rencontre privilégié entre les scientifiques, les chercheurs et les universitaires et les industriels, les ingénieurs et les gestionnaires. Placée aux interfaces des sciences de l'univers (météorologie, océanologie, hydrologie, environnement...), de la mécanique des fluides mécanique (mécanique des milieux continus, mécanique des fluides, thermodynamique...) et de l'hydraulique, au carrefour de la recherche et de ses applications, la SHF a pour vocation principale de mettre en valeur, faire progresser et diffuser les connaissances scientifiques et techniques dans tous les domaines de l'Eau.